



## Separation de biens et difficulté à payer la taxe

Par **antona**, le **17/04/2017** à **15:12**

bonjour

nous étions mariés en communauté de biens et sans contrat .

on a une procédure de divorce a l amiable engagée qui attend la séparation de biens pour se clore .

nous avons deux maisons en commun ,et on s est mis d accord pour la répartition ;

seulement ,si on sépare les biens ,mon mari n' aura pas de moyens de payer la taxe de 2,5 pourcents a l état,et peut etre meme d'assumer seul tous les couts pour vivre et payer seul (donc il devra vendre ,mais il veut rester là ou il est )

il vit dans la maison voisine de la mienne ,mais en squatt

plus ou moins ,puisqu il n y a ni eau ,ni electricité ,ni chauffage etc ...et n a pas de réel salaire fixe.

s'il est d'accord ,je me suis demandée si il n y a pas un moyen qu'il me lègue la totalité des biens ,puisqu on est encore mariés .je continue à gérer l'ensemble .et plus tard ,

lorsque tous les crédits sont finis ,je lui redonne la part de la maison ou il vit ,(mais que si on sépare aujourd hui officiellement ,il n a pas les moyens de rester,et encore moins de payer cette taxe de 2,5 du patrimoine )

cordialement

Mme xxxxxxxxxxxx

Par **Tisuisse**, le **18/04/2017** à **07:39**

Bonjour,

Le mieux est de voir votre notaire qui saura vous répondre et vous trouver une solution adapté à votre cas.

Par **antona**, le **18/04/2017** à **07:55**

merci pour la réponse ,mais je cherche pour l instant un site ou je pourrais avoir quelques éléments de réponse gratuits ...car depuis la séparation ,j ai beaucoup sur le dos ,et peu de marge pour payer un notaire .

y aurait il un site gratuit tel que celui ci mais pour conseils de notaires (je ne crois pas ...?!)  
merci en tout cas

Par **Tisuisse**, le **18/04/2017** à **08:27**

Si, il existe des consultations juridiques gratuites proposées par les Chambres Départementales des notaires. Voyez celle de votre département (coordonnées sur internet).

Par **antona**, le **18/04/2017** à **09:23**

alors merci pour toutes ces infos et bonne fin de journée  
isabelle